

États financiers du

**CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE
DU LAC SIMON**

31 mars 2017

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON

Table des matières

	<u>PAGE</u>
RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	1
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2-3
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
État consolidé des résultats	4-5
État consolidé du déficit cumulé	6
État consolidé de la situation financière	7
État consolidé de l'investissement net en immobilisations	8
État consolidé de la variation de la dette nette	9
État consolidé des flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11-27
AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
Annexes 1 à 177 : États des revenus et des dépenses par projet classés par secteur d'activités	
Administration - Annexes 1 à 15	28-45
Développement des ressources humaines - Annexes 16 à 23	46-54
Éducation - Annexes 24 à 54	55-88
Santé - Annexes 55 à 89	89-127
Travaux publics - Annexes 90 à 132	128-173
Assistance sociale - Annexes 133 à 135	174-177
Développement économique - Annexes 136 à 151	178-195
Sécurité publique - Annexes 152 à 155	196-200
Habitation - Annexe 156 à 174	201-221
Autres - Annexes 175 à 188	222-237

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
Responsabilités de la direction relativement à la présentation de l'information
financière
Exercice terminé le 31 mars 2017

Les états financiers consolidés ci-joints du Conseil de la Nation Anishnabe du Lac Simon (Conseil) et toute l'information figurant dans le présent rapport annuel relèvent de la direction et ont été approuvés par la Chef et les conseillers.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les états financiers consolidés ne sont pas précis puisqu'ils comprennent certains montants fondés sur des chiffres estimatifs et des jugements. Lorsqu'il existe d'autres méthodes comptables, la direction choisit celles qu'elle juge les plus pertinentes dans les circonstances, de sorte que les états financiers consolidés soient présentés fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs.

Le Conseil tient des systèmes de comptabilité internes et des contrôles administratifs, moyennant des frais raisonnables. Ces systèmes sont conçus pour procurer une certitude raisonnable que l'information financière est pertinente, fiable et exacte, et que les actifs du Conseil sont bien comptabilisés et suffisamment protégés.

Il incombe au Conseil de faire en sorte que la direction s'acquitte de ses obligations pour la présentation de l'information financière, ainsi que d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés.

La Chef et les conseillers exercent leurs responsabilités envers les états financiers consolidés par le biais du quorum des membres du Conseil. La Chef et les conseillers se réunissent avec les auditeurs pour examiner les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant.

Les états financiers consolidés ont été audités par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. selon les normes canadiennes d'audit au nom des membres. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. a entièrement et librement accès au Conseil.


Pour : Le Conseil de la Nation Anishnabe du Lac Simon



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
450, 3e Avenue
Bureau 204
Val-d'Or QC J9P 1S2
Canada

Tél : 819-825-4101
Téléc. : 819-825-1155
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

À la Chef et conseillers du
Conseil de la Nation Anishnabe du Lac Simon

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Conseil de la Nation Anishnabe du Lac Simon qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2017, ainsi que les états consolidés des résultats, du déficit cumulé, de l'investissement net en immobilisations, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes canadiennes d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil de la Nation Anishnabe du Lac Simon au 31 mars 2017, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, de son déficit cumulé, de son investissement net en immobilisations, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil de la Nation Anishnabe du Lac Simon inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément aux exigences des Affaires autochtones et du Nord Canada (A.A.N.C.), sont présentées aux pages 28 à 237 et sont non auditées. De plus, les budgets ne sont pas présentés dans les projets (voir note 20).

1

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 27 juillet 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A108821

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
État consolidé des résultats
Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
REVENUS		
A.A.N.C. - Contribution fixe	696 475	279 792
A.A.N.C. - Contribution globale	10 039 660	9 752 011
A.A.N.C. - Contribution préétablie	2 575 714	1 905 208
A.A.N.C. - Déficit à recevoir (Surplus à rembourser)	4 417	(62 530)
A.A.N.C. - Lettre de revue	(120 016)	(62 370)
A.A.N.C. - Contribution couple	1 631 530	651 665
Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue	600 492	520 104
Conseil en Éducation des Premières Nations	2 962 729	1 813 494
Conseil en Éducation des Premières Nations - Autres revenus	-	6 673
Conseil en Éducation des Premières Nations - (Récupération)	-	(1 195)
Contrats avec des compagnies forestières	40 000	40 000
Contribution des usagers	1 369 848	900 472
C.S.S.S.P.N.Q.L	123 787	273 105
C.D.R.H.P.N.Q.	1 127 238	757 539
Financement par revenus d'emprunts	485 679	1 048 734
Inscriptions et commandites	42 013	71 119
Ministère de la Culture et des Communications	-	22 965
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	224 850	224 850
Ministère de la Sécurité publique	1 132 730	673 096
MRC de La Vallée-de-l'Or	50 000	32 000
Revenus de loyers	1 695 521	1 637 797
Revenus d'administration	964 683	838 054
Revenus divers	187 547	507 723
Revenus d'intérêts	14 012	12 213
Santé Canada - Contribution globale	1 770 448	1 766 128
Santé Canada - Contribution préétablie	1 073 521	1 105 495
Santé Canada - Contribution couple	67 543	28 000
Santé Canada - Lettre de revue	(14 270)	(63)
Secrétariat aux affaires autochtones	509 809	833 381
Société canadienne d'hypothèques et de logement	740 794	660 300
Société de crédit commercial autochtone	13 950	90 000
Solliciteur général du Canada	1 013 019	704 893
Vente de biens	21 460	23 270
Récupération de revenus des années passées	(7 184)	-
Revenus reportés et surplus inutilisé à réinvestir de la période précédente	757 233	896 058
Revenus reportés et surplus inutilisé à réinvestir à la prochaine période	(889 541)	(757 233)
Transfert à l'état consolidé de l'investissement net en immobilisations	(4 620 362)	(3 075 567)
	26 285 329	24 117 181

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
État consolidé des résultats
Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
DÉPENSES		
Administration	2 618 971	2 626 439
Développement des ressources humaines	1 574 543	1 211 674
Éducation	7 316 485	6 374 568
Santé	4 150 308	3 897 872
Travaux publics	2 969 920	2 785 704
Assistance sociale	2 783 177	3 045 984
Développement économique	726 952	598 531
Sécurité publique	2 031 507	1 846 593
Habitation	3 475 826	3 840 965
Autres	548 561	905 174
	28 196 250	27 133 504
DÉFICIT COURANT AUX FINS D'A.A.N.C.	(1 910 921)	(3 016 323)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

CONCILIATION POUR LES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LE SECTEUR PUBLIC

Déficit courant aux fins d'A.A.N.C.	(1 910 921)	(3 016 323)
Produit de la dette à long terme	(485 679)	(1 138 734)
Remboursement de la dette à long terme	1 073 268	1 072 810
Acquisition d'immobilisations	4 620 362	3 075 567
SURPLUS (DÉFICIT) COURANT AUX FINS DES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LE SECTEUR PUBLIC	3 297 030	(6 680)

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
État consolidé du déficit cumulé
Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	(2 764 789)	(2 314 297)
<u>DÉFICIT COURANT AUX FINS D'A.A.N.C. *</u>	<u>(1 910 921)</u>	<u>(3 016 323)</u>
	(4 675 710)	(5 330 620)
RENVERSEMENT DES RÉSERVES POUR ACHATS FUTURS	-	468 521
AJUSTEMENTS DES FONDS RÉSERVÉS - ARTICLE 95	239 153	142 026
TRANSFERT À L'INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENT/PERTE/PRODUIT À LA CESSION D'IMMOBILISATIONS	2 011 594	1 955 284
	2 250 747	2 565 831
<u>SOLDE À LA FIN</u>	<u>(2 424 963)</u>	<u>(2 764 789)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

* Au 31 mars 2017, le surplus courant avant amortissement est de 100 673 \$ incluant un surplus de la Corporation de développement économique Wabak Pimadizi (Corporation) et de Transport Wabak de 4 366 \$ - net de 96 307 \$ (déficit courant avant amortissement de 1 077 395 \$ en 2016 incluant un déficit de la Corporation et de Transport Wabak de 3 632 \$ - net de 1 073 763 \$).

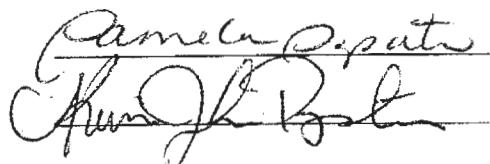
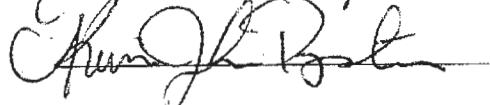
CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
État consolidé de la situation financière
au 31 mars 2017

	<u>2017</u> \$	<u>2016</u> \$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	-	115 574
Débiteurs (note 3)	6 159 388	5 083 272
Encaisse et dépôts assujettis à des restrictions (note 5)	32 370	34 062
Placements (note 4)	320 000	331 408
Avances à la Coopérative de Solidarité Wabak	154 950	160 188
	6 666 708	5 724 504
PASSIFS FINANCIERS		
Découvert bancaire	301 253	-
Emprunt bancaire et prêt à court terme (note 8)	812 500	1 265 000
Créditeurs et charges à payer	5 573 346	5 103 484
Revenus reportés (note 9)	636 035	757 233
Surplus inutilisé à réinvestir (note 10)	253 506	-
Contributions à rembourser - A.A.N.C.	5 385	62 530
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 11)	964 869	1 095 461
Dette à long terme (note 11)	10 142 117	10 015 679
Dû au CPE Takinagan	82 190	60 449
	18 771 201	18 359 836
DETTE NETTE	(12 104 493)	(12 635 332)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Stocks	48 447	8 526
Frais payés d'avance	226 824	1 712
Immobilisations corporelles (note 6)	44 705 873	42 096 217
Immobilisation incorporelle (note 6)	3 556	4 444
	44 984 700	42 110 899
EXCÉDENT CUMULÉ (note 7)	32 880 207	29 475 567

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Engagement et Éventualités (Notes 18 et 19)

APPROUVÉ PAR LA CHEF ET LES CONSEILLERS


 Pamela B. Patu

 Karen J. Rosati

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
État consolidé de l'investissement net en immobilisations
Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS AU DÉBUT	31 033 408	29 979 049
VARIATION DE L'INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS		
Plus :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	4 620 362	3 071 123
Acquisition d'une immobilisation incorporelle	-	4 444
Remboursement de la dette à long terme	1 073 268	1 072 810
	5 693 630	4 148 377
Moins :		
Produit de la dette à long terme	485 679	1 138 734
Produit à la cession d'immobilisations corporelles	-	4 000
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	12 356
Amortissement des immobilisations	2 011 594	1 938 928
	2 497 273	3 094 018
INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS À LA FIN	34 229 765	31 033 408

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
État consolidé de la variation de la dette nette
Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
DÉFICIT COURANT AUX FINS D'A.A.N.C.	(1 910 921)	(3 016 323)
VARIATION DES IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 620 362)	(3 071 123)
Acquisition d'une immobilisation incorporelle	-	(4 444)
Produit à la cession d'immobilisations corporelles	-	4 000
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	12 356
Amortissement des immobilisations	2 011 594	1 938 928
	(2 608 768)	(1 120 283)
VARIATION DES AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS		
Variation des stocks	(39 921)	(1 926)
Variation des frais payés d'avance	(225 112)	16 188
	(265 033)	14 262
VARIATION DES SURPLUS ET RÉSERVES		
Variation des surplus et réserves	(132 118)	(18 431)
Variation du fonds en fiducie	575	1 674
Financement des investissements par le surplus en immobilisations	5 207 951	3 009 643
Ajustements des fonds réservés - Article 95	239 153	142 026
	5 315 561	3 134 912
VARIATION DE LA DETTE NETTE	530 839	(987 432)
DETTE NETTE AU DÉBUT	(12 635 332)	(11 647 900)
DETTE NETTE À LA FIN	(12 104 493)	(12 635 332)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
État consolidé des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Déficit courant aux fins d'A.A.N.C.	(1 910 921)	(3 016 323)
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	12 356
Amortissement des immobilisations	2 011 594	1 938 928
	100 673	(1 065 039)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 13)	(796 124)	462 681
	(695 451)	(602 358)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation de placements	11 408	(6 517)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 620 362)	(3 071 123)
Acquisition d'une immobilisation incorporelle	-	(4 444)
Produit à la cession d'immobilisations	-	4 000
Variation de l'encaisse et dépôts assujettis à des restrictions	1 692	16 757
Variation des avances à la Coopérative de Solidarité Wabak	5 238	4 515
Variation du dû au CPE Takinagan	21 741	75 781
	(4 580 283)	(2 981 031)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Ajustements des fonds réservés - Article 95	239 153	142 026
Variation du fonds en fiducie	575	1 674
Variation du fonds subventions excédentaires - Article 95	-	(5 680)
Variation de la réserve de remplacement - Article 95	(101 873)	18 853
Variation du surplus d'opération réservé - Article 95	(30 245)	(31 604)
Produit de la dette à long terme	1 185 679	1 138 734
Remboursement de la dette à long terme	(1 189 833)	(1 094 467)
Financement des investissements par le surplus en immobilisations	5 207 951	3 009 642
	5 311 407	3 179 178
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	35 673	(404 211)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	(1 149 426)	(745 215)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	(1 113 753)	(1 149 426)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, le découvert bancaire, l'emprunt bancaire et prêt à court terme.

Renseignements complémentaires (note 13)

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017

1. DESCRIPTION DE LA PREMIÈRE NATION

La Première Nation est une entité légale non incorporée tel que défini dans la Loi sur les Indiens. Un conseil des Premières Nations est considéré comme un gouvernement local composé d'un Chef et d'au moins deux conseillers qui sont choisis par voie d'élection ou selon les coutumes de la Première Nation pour exécuter les fonctions se rattachant à un gouvernement.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux gouvernements locaux et émis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de CPA Canada.

Les principes de la comptabilité par fonds ont été utilisés dans la préparation de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les comptes sont classés dans les fonds conformément aux exigences spécifiées, activités et objectifs. La méthode de comptabilité d'exercice est suivie pour la constatation des revenus et des dépenses.

Les états financiers consolidés incluent certaines informations financières qui ne sont pas exigées par les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément aux exigences des Affaires autochtones et du Nord du Canada (A.A.N.C.) et sont présentées aux pages 28 à 237.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, le découvert bancaire, l'emprunt bancaire et prêt à court terme et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Première Nation ainsi que ceux de la Corporation de développement économique Wabak Pimadizi et de Transport Wabak. Étant donné que la Première Nation a le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives et que les deux entités sont dépendantes financièrement de la Première Nation, les deux entités ont été consolidées à 100 %.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont composées de toutes les immobilisations comptabilisées au coût et doivent être soumises à des tests de dépréciation. L'amortissement est calculé à compter de leur mise en service en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode et sur les durées suivantes :

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Aménagement de terrains	Linéaire	40 ans
Aménagement sportif et récréatif	Linéaire	15 ans
Bâtiments communautaires	Linéaire	5 à 40 ans
Maisons résidentielles	Linéaire	33 ans
Matériel roulant	Linéaire	5 à 20 ans
Mobilier et équipement	Linéaire	5 à 7 ans
Réseau routier	Linéaire	40 ans
Systèmes sanitaires	Linéaire	40 ans
Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition : matériel roulant	Linéaire	10 ans

Immobilisation incorporelle

L'immobilisation incorporelle composée d'un site Web pour la Corporation de développement économique Wabak Pimadizi est comptabilisée au coût. L'amortissement est calculé en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode d'amortissement linéaire sur une durée de 5 ans.

Constatations des revenus

Les revenus sont enregistrés dans la période spécifiquement prévue selon les ententes de financement avec les différentes agences gouvernementales et autres organismes. Le financement reçu d'avance aux dépenses encourues est reporté à l'année suivante. Les revenus sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque le prix est déterminé ou déterminable et lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré. Le loyer chargé aux locataires par le Conseil de la Nation Anishnabe du Lac Simon et les subventions provenant de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) sont traités à titre de revenus.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Parmi les principales composantes des états financiers consolidés exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, le coût et la valeur nette de réalisation des stocks, les durées de vie utile des actifs à long terme, les revenus reportés et surplus inutilisé à réinvestir et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Remboursements en capital et intérêts

Les remboursements en capital et intérêts sur la dette à long terme sont considérés comme des dépenses dans les projets d'opérations de logement alors que les loyers chargés aux locataires par la Première Nation et les subventions provenant de la Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL) sont traités comme des revenus dans ces mêmes comptes.

Revenus et dépenses relatifs à l'acquisition d'immobilisations

Les revenus et dépenses relatifs à l'acquisition d'immobilisations sont initialement comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et ensuite dans l'investissement net en immobilisations lorsque les dépenses sont engagées, à condition que la Première Nation réponde aux critères d'admissibilité.

Produits à la cession d'immobilisations

Les produits à la cession d'immobilisations et d'immobilisations destinées à la vente sont enregistrés dans l'investissement net en immobilisations.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût d'acquisition et doivent être réduits pour tenir compte de toute moins-value durable, s'il y a lieu.

Régime de retraite

Le régime de retraite est un régime multi-employeurs à prestations déterminées et est comptabilisé à ce titre comme un régime à cotisations déterminées. Le coût des prestations au titre du régime de retraite à prestations déterminées correspond à la dépense de retraite.

Emprunts

Les emprunts assortis de conditions avantageuses sont présentés à la valeur nominale, diminués du montant de la subvention.

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2017

3. DÉBITEURS

	2017	2016
	\$	\$
À recevoir de A.A.N.C.	1 831 971	1 972 293
À recevoir du C.D.R.H.P.N.Q.	357 923	233 744
À recevoir du Conseil en Éducation des Premières Nations	345 131	216 102
À recevoir du Ministère de la Sécurité publique	496 985	22 426
À recevoir du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	224 850	56 213
À recevoir de Santé Canada	215 169	326 759
À recevoir du Secrétariat aux affaires autochtones	511 225	285 844
À recevoir de la Société canadienne d'hypothèques et de logement	238 167	91 141
À recevoir de la Société de crédit commercial autochtone	125 182	-
À recevoir du Solliciteur général du Canada	-	176 223
À recevoir de CSSSPNQL	10 182	110 552
Loyers à recevoir	1 298 419	1 395 074
Taxes de vente à recevoir	223 343	369 164
Autres débiteurs	1 413 952	1 305 008
	7 292 499	6 560 543
Provision pour créances douteuses	(1 133 111)	(1 477 271)
	6 159 388	5 083 272

4. PLACEMENTS

	2017	2016
	\$	\$
320 parts sociales de la Coopérative de Solidarité Wabak à 1 000 \$ chacune (note 19)	320 000	320 000
Prêts à des promoteurs	18 637	18 320
Provision pour prêts	(18 637)	(6 912)
	320 000	331 408

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2017

5. ENCAISSE ET DÉPÔTS ASSUJETTIS À DES RESTRICTIONS

	2017	2016
	\$	\$
Réserve de remplacement - Article 95 *	861	3 128
Fonds en fiducie	31 509	30 934
	32 370	34 062

* En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, un montant annuel par logement doit être placé pour la réserve de remplacement dans un compte de banque distinct et/ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placé de toute autre façon que la Société canadienne d'hypothèques et de logement peut approuver de temps à autre. Cependant, la Première Nation n'a pas placé ce montant tel que requis. Le montant ainsi placé aurait dû s'élever à 1 043 896 \$ en 2017 (1 145 769 \$ en 2016).

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Coût	Amortissement	Valeur nette	
			cumulé	2017
			\$	\$
Aménagement de terrains	61 210	1 530	59 680	61 210
Aménagement sportif et récréatif	559 957	213 227	346 730	149 725
Bâtiments communautaires	19 963 142	3 122 535	16 840 607	14 755 780
Maisons résidentielles	24 392 629	10 778 737	13 613 892	13 760 639
Matériel roulant	2 744 229	1 860 460	883 769	948 238
Mobilier et équipement	3 425 241	2 653 501	771 740	545 225
Réseau routier	11 926 412	2 701 550	9 224 862	8 758 435
Systèmes sanitaires	4 463 330	1 804 432	2 658 898	2 770 482
Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition :				
Matériel roulant	407 877	102 182	305 695	346 483
	67 944 027	23 238 154	44 705 873	42 096 217

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2017

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (suite)

Les immobilisations en cours inclus dans les catégories maisons résidentielles, bâtiments communautaires, mobilier et équipement et matériel roulant aux montants de 574 999 \$, 1 815 975 \$, 86 624 \$ et 85 800 \$ respectivement, pour un total de 2 563 399 \$, ne sont pas amorties au 31 mars 2017.

Au 31 mars 2017, l'immobilisation incorporelle a un coût et un amortissement cumulé de respectivement 4 444 \$ et 889 \$ (4 444 \$ et zéro en 2016) pour une valeur comptable nette de 3 556 \$ (4 444 \$ en 2016).

7. EXCÉDENT CUMULÉ

	2017	2016
	\$	\$
Investissement net en immobilisations	34 229 765	31 033 408
Fonds en fiducie	31 509	30 934
Réserve de remplacement - Article 95	1 043 896	1 145 769
Surplus d'opération réservé - Article 95	-	30 245
Déficit cumulé	(2 424 963)	(2 764 789)
	32 880 207	29 475 567

8. EMPRUNT BANCAIRE ET PRÊT À COURT TERME

L'emprunt bancaire, au taux préférentiel (2,7 % au 31 mars 2017) plus 3,45 %, disponible jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$, est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens. Au 31 mars 2017, un montant de 790 000 \$ était utilisé.

Un prêt à court terme, au taux préférentiel (2,7 % au 31 mars 2017) plus 1,5 %, sera remboursé par des versements d'A.A.N.C. en lien avec un projet des travaux publics. Au 31 mars 2017, un montant de 22 500 \$ était utilisé. Ce montant sera remboursé en décembre 2017.

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2017

9. REVENUS REPORTÉS

	2017	2016
	\$	\$
Accord bilatéral fédéral 16-18 (Annexe 153)	54 667	-
Agrandissement école primaire 2016-2017 (Annexe 108)	137 824	-
Atelier municipal (Annexe 92)	-	74 061
Avenir d'enfants (Annexe 49)	463	-
Cadastres 16-17 (Annexe 128)	18 900	-
C.D.R.H.P.N.Q. Programme connexion compétence (Annexe 19)	1 638	-
Centre d'accès informatique - Corporation de développement économique		
Wabak Pimadizi (Annexe 143)	-	6 833
Comité des Fêtes (Annexe 6)	1 924	1 924
Comité trappeurs (EACOM) (Annexe 177)	39 623	19 420
Consultation environnementale (Annexe 182)	8 488	4 803
Honneur et fierté (Annexe 83)	-	2 048
Humidificateur école (Annexe 47)	-	23 875
Impact environnemental Akasaba Ouest Agnico Eagle (Annexe 184)	16 476	16 476
Initiative aménagement des terres 16-17 (Annexe 97)	25 000	-
Initiative création d'emploi - Corporation de développement économique		
Wabak Pimadizi (Annexe 146)	-	3 774
Levée de fonds - Secondaire 5 (Annexe 53)	21 332	19 818
Maison des jeunes et centre de conditionnement physique (Annexe 149)	4 849	-
Mesures perturbatrices (Annexe 87)	-	120 000
Pow-Wow 2016 (Annexe 13)	-	2 000
Prestation amélioration des services (Annexe 20)	87 068	233 211
Prévention jeunesse (Annexe 48)	85 045	-
Programme de santé environnementale et publique (prévention pompier) (Annexe 70)	-	29 281
Programme d'aide aux trappeurs (TEMBEC) (Annexe 180)	9 245	-
Programme de formation axé sur l'emploi (Annexe 40)	37 720	25 948
Réfection rue Ogima (Annexe 125)	-	102 098
Rénovation du Centre de santé (Plan immobilisations 15-16) (Annexe 63)	13 032	-
Round dance (Annexe 9)	3 606	4 220
Séminaires (Annexe 142)	7 116	7 116
Sensibilisation environnementale (Annexe 183)	56 723	43 067
Sentier pédestre (Annexe 181)	-	15 561
Service de police du Lac Simon (Annexe 152)	2 199	-
Tournoi annuel de golf (Takwagin) (Annexe 8)	3 097	1 699
	636 035	757 233

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2017

10. SURPLUS INUTILISÉ À RÉINVESTIR

	2017	2016
	\$	\$
C.E.P.N. - Éducation spéciale (Annexe 35)	194 021	-
Développement des capacités de gouvernance - Ressources humaines (Annexe 3)	12 391	-
Mesures perturbatrices (Annexe 87)	9 206	-
Services de première ligne (Annexe 86)	37 888	-
	253 506	-

11. DETTE À LONG TERME

	2017	2016
	\$	\$
Emprunts ayant trait aux diverses immobilisations, 4,01 % à 7,50 %, garantis par A.A.N.C., le Secrétariat aux affaires autochtones et diverses immobilisations, remboursables entre 2018 à 2030 par versements mensuels et semi-annuels de 423 \$ à 56 449 \$, intérêts compris	1 513 123	1 791 561
Emprunt, 7 %, garanti par l'universalité des créances de la Corporation de développement économique Wabak Pimadizi, remboursable jusqu'en 2018 par versements mensuels de 2 131 \$, intérêts compris	20 655	43 887
Obligations découlant de contrats de location-acquisition sur du matériel roulant d'une valeur comptable nette de 305 695 \$ et représentant des engagements totaux de 242 224 \$, remboursables entre 2018 à 2021 par versements mensuels de 1 920 \$ à 3 691 \$, intérêts de 4,28 % à 5,91 % compris	204 809	284 997
Emprunts ayant trait à l'habitation, 0,98 % à 5,34 %, garantis par A.A.N.C., remboursables entre 2018 et 2040 par versements mensuels de 582 \$ à 5 753 \$, intérêts compris	7 584 237	8 275 614
Emprunt, taux préférentiel (2,7 % au 31 mars 2017) plus 3,45 %, disponible jusqu'à un montant de 937 495 \$, garanti et remboursé par le Secrétariat aux affaires autochtones, remboursements et échéances indéterminés	937 495	715 081
Prêt pour le fonds de roulement, garanti par l'universalité des comptes, remboursable jusqu'en 2021 par versements en capital de 11 667 \$, plus les intérêts calculés au taux de 6,15 %	606 667	-
<u>À reporter</u>	10 866 986	11 111 140

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2017

11. DETTE À LONG TERME (suite)

	2017	2016
	\$	\$
Solde reporté	10 866 986	11 111 140
Emprunt en cours, 5,5 %, pour un maximum de 240 000 \$, remboursable par le SAA par 10 versements semestriels de 27 778 \$ six mois après le dernier déboursé, intérêts compris	240 000	-
	11 106 986	11 111 140
Tranche échéant à moins d'un an	(964 869)	(1 095 461)
	10 142 117	10 015 679

Les remboursements en capital requis au cours des cinq prochains exercices sont de :

	\$
2018	964 869
2019	894 033
2020	898 850
2021	833 306
2022	696 976

Les paiements minimums exigibles sur les contrats de location-acquisition au cours des quatre prochains exercices sont de :

	\$
2018	91 718
2019	74 442
2020	68 682
2021	7 382

12. RÉSULTATS DES REVENUS MOINS LES DÉPENSES

Les résultats ainsi que les revenus reportés, tels que présentés en date du 31 mars 2017, ne tiennent pas compte des redressements possibles à la suite de la revue et de l'analyse des états financiers par les Affaires autochtones et du Nord Canada (A.A.N.C.), Santé Canada, Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Tout ajustement résultant de ces analyses sera inscrit dans l'année en cours.

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2017

13. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2017	2016
	\$	\$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	(1 076 116)	(977 964)
Stocks	(39 921)	(1 926)
Frais payés d'avance	(225 112)	16 188
Créditeurs et charges à payer	469 862	1 502 678
Revenus reportés	(121 198)	(138 825)
Surplus inutilisé à réinvestir	253 506	-
Contributions à rembourser - A.A.N.C.	(57 145)	62 530
	(796 124)	462 681

Renseignements complémentaires relativement à l'état consolidé des flux de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Encaisse	-	115 574
Découvert bancaire	(301 253)	-
Emprunt bancaire et prêt à court terme	(812 500)	(1 265 000)
	(1 113 753)	(1 149 426)

14. FONDS DE SUBVENTIONS EXCÉDENTAIRES - ARTICLE 95

En vertu de l'accord avec la SCHL, les paiements d'aide fédérale excédentaires reçus peuvent être conservés dans un fonds de subventions excédentaires dont le solde ne doit pas dépasser 500 \$ par logement, plus les intérêts. Les fonds de cette réserve doivent être déposés dans un compte de banque distinct et/ou investis uniquement dans des comptes et instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre.

Les fonds de ce compte ne doivent servir qu'à combler la différence entre le montant maximal de l'aide fédérale et les besoins futurs de subventions des occupants soumis à une vérification du revenu. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au capital. Lorsque le solde du fonds a atteint le maximum de 500 \$ par logement, un montant représentant jusqu'à 10 % de l'aide excédentaire pendant un exercice peut être viré à d'autres ensembles appartenant à l'emprunteur et ayant besoin d'aide supplémentaire, à condition qu'ils soient aidés dans le cadre du même programme.

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2017

15. RÉSERVE DE REMPLACEMENT - ARTICLE 95

En vertu de l'accord avec la SCHL, un montant annuel par logement doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement, plus les intérêts. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct et/ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la SCHL. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au capital.

	2017	2016
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	1 145 769	1 126 916
Plus :		
Ajustement de la SCHL	378	-
Allocation de l'exercice	107 035	123 595
Moins :		
Renversement à la suite de la fin de la convention	(209 286)	(104 742)
SOLDE À LA FIN	1 043 896	1 145 769

16. RÉGIME DE RETRAITE

La Première Nation maintient un régime de retraite à prestations déterminées pour l'ensemble de ses employés. Le régime est administré par le Régime des Bénéfices Autochtone (RBA). Les contributions pour les autochtones sont de 8,5 % (6,8% dans le cas des non autochtones) de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 1,82 fois ce pourcentage. Enfin, pour les autochtones membres du service de police, les contributions sont de 9,5 % (8 % dans le cas des non autochtones) de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 2 fois ce pourcentage.

Le montant total des frais de pension comptabilisés à titre de dépenses au cours de l'exercice est de 891 474 \$ (870 465 \$ en 2016).

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017

17. PARTENARIAT - CHALETS MODIK

La Corporation de développement économique Wabak Pimadizi s'est engagé dans un partenariat avec un organisme gouvernemental. Il participe à 47,5 % des revenus et dépenses d'un projet d'exploitation de chalets de villégiature. La proportion des revenus et dépenses en lien avec ce partenariat inclus dans les états financiers est présentée à l'annexe 148. Pour ce qui est des actifs, un coût de 450 000 \$ ainsi qu'un amortissement cumulé de 18 872 \$ (montant correspondant également à la dépense d'amortissement de l'exercice 16-17) figurent dans les bâtiments communautaires à la note 6.

Pour ce qui est des passifs, on retrouve un dû à la SEPAQ de 89 805 \$ en lien avec ce partenariat de même qu'une dette à long terme de 85 291 \$ incluant une tranche de capital à rembourser à l'intérieur de la prochaine année de 13 671 \$.

18. ENGAGEMENT

La Première Nation a pris, envers la Coopérative de solidarité Wabak, un engagement à l'effet qu'une contribution de 75 000 \$ lui sera versée éventuellement.

19. ÉVENTUALITÉS

Le traitement des taxes de vente du Conseil fait actuellement l'objet d'une analyse de conformité, car des passifs éventuels en taxes de vente ont été identifié. Pour l'instant, il est impossible d'évaluer l'issue de ces travaux. La comptabilisation ou la correction de montants, s'il y a lieu, sera faite au moment du dénouement de ces analyses.

Au 31 mars 2017, la Première Nation et la Corporation de développement économique Wabak Pimadizi détiennent des avances et des parts sociales de la Coopérative de Solidarité Wabak pour respectivement 154 950 \$ et 320 000 \$. Ces montants pourraient ne pas être entièrement recouvrés du fait que l'hypothèse de la continuité d'exploitation a été remise en doute dans les états financiers examinés de la Coopérative de Solidarité Wabak.

La Corporation de développement économique Wabak Pimadizi est dans un processus d'obtention de financement pour la réalisation d'un projet qui consiste en la construction d'une infrastructure dont les coûts et le montage financier, composés de subventions et de prêts et d'apports, ne sont pas encore connus en date des états financiers.

Toute perte pour ces éventualités, dont le montant ne peut présentement être déterminé, serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

20. BUDGET

Les budgets ne figurent pas aux états financiers, car ils n'ont pas été acceptés par A.A.N.C. lors du processus budgétaire 2016-2017. Pour cette raison, la Première Nation a déterminé qu'il n'était pas pertinent de les présenter.

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2017

21. RECLASSEMENT

À des fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été regroupées et reclassées.

22. DÉPENSES PAR OBJET

	2017	2016
	\$	\$
Salaires et charges sociales	13 095 732	11 770 240
Achats d'immobilisations	924 143	923 690
Activités	55 541	50 054
Alimentation	155 670	132 221
Allocations aux étudiants	440 279	401 326
Allocations postsecondaires	253 467	189 132
Allocation à la réserve de remplacement	107 035	123 595
Amortissement des immobilisations	2 011 594	1 938 928
Assurances	194 383	172 387
Besoins essentiels	2 665 025	2 916 595
Besoins particuliers	22 188	38 857
Carburant	301 212	254 811
Commandites et dons	22 256	44 698
Contrats	2 963 117	1 855 329
Contributions	3 718	36 603
Coût de transport	252 023	268 417
Énergie	365 299	355 812
Entretien et réparations	583 475	987 049
Frais bancaires et intérêts de la dette à court terme	252 241	107 113
Frais d'administration	965 416	838 054
Frais d'atelier, formation, conférence et scolarité	827 693	529 927
Frais de déplacement	370 112	341 284
Frais divers	128 338	123 567
Fournitures médicales	4 031	2 568
Honoraires de consultants	27 266	17 914
Honoraires professionnels	1 485 011	1 302 972
Location	583 200	359 710
Matériel	1 288 913	607 760
Mauvaises créances	171 243	510 527
Papeterie et fournitures de bureau	99 237	221 941
À reporter	30 618 858	27 423 081

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2017

22. DÉPENSES PAR OBJET (suite)

	2017	2016
	\$	\$
Solde reporté	30 618 858	27 423 081
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	12 356
Publicité et promotion	3 520	14 263
Remboursements sur emprunts (capital et intérêts)	1 340 002	1 425 302
Services municipaux	208 523	245 098
Télécommunication	163 198	165 549
Transfert au Régime des Bénéfices Autochtone (RBA)	482 511	472 782
Transfert à des organismes externes (service de garde et éducation)	-	450 640
Transfert à l'état consolidé de l'investissement net en immobilisations	(4 620 362)	(3 075 567)
	28 196 250	27 133 504

23. PLAN D'ACTION DE GESTION

Un plan d'action de gestion couvrant les exercices 2017-2018 à 2021-2022 a été adopté le 11 avril 2017 par la Première Nation et accepté par A.A.N.C, sous réserve de légères modifications à venir. Ce plan vise une série de mesures correctives et à établir des budgets dans le but de redresser la situation financière de la Première Nation.

24. INFORMATION SECTORIELLE SANS TENIR COMPTE DES TRANSFERTS À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS ET DES TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉS

	Administration		Santé	
	2017	2016	2017	2016
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	1 304 515	1 221 312	2 961 402	3 049 560
Transferts gouvernement provincial	-	-	694 177	613 789
Autres revenus	1 080 289	1 182 111	473 930	292 180
Total des revenus	2 384 804	2 403 423	4 129 509	3 955 529
Dépenses :				
Salaires et avantage sociaux	797 587	883 115	2 870 558	2 617 425
Remboursement de la dette à long terme	35 963	32 966	112 887	152 254
Amortissement	19 491	22 018	43 922	39 167
Autres dépenses	1 770 338	1 692 082	1 159 561	1 152 797
Total des dépenses	2 623 379	2 630 181	4 186 928	3 961 643
Surplus (déficit) annuel	(238 575)	(226 758)	(57 419)	(6 114)

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2017

**24. INFORMATION SECTORIELLE SANS TENIR COMPTE DES TRANSFERTS À L'ÉTAT
 CONSOLIDÉ DE L'INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS ET DES TRANSACTIONS
 ENTRE APPARENTÉS (suite)**

	Développement des ressources humaines		Éducation	
	2017	2016	2017	2016
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	1 410 632	1 279 204	7 422 295	6 043 564
Transferts gouvernement provincial	-	-	-	22 965
Autres revenus	163 263	(56 033)	(171 674)	50 803
Total des revenus	1 573 895	1 223 171	7 250 621	6 117 332
Dépenses :				
Salaires et avantage sociaux	704 263	382 991	5 182 006	4 464 594
Remboursement de la dette à long terme	-	-	30 900	31 555
Amortissement	648	648	299 935	299 711
Autres dépenses	869 632	828 035	1 875 537	1 586 054
Total des dépenses	1 574 543	1 211 674	7 388 378	6 381 914
Surplus (déficit) annuel	(648)	11 497	(137 757)	(264 582)
Développement économique		Travaux publics		
2017	2016	2017	2016	
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	595 617	381 412	4 257 224	2 707 647
Transferts gouvernement provincial	63 225	424 861	112 899	138 965
Autres revenus	531 877	231 783	1 110 143	1 906 006
Total des revenus	1 190 719	1 038 056	5 480 266	4 752 618
Dépenses :				
Salaires et avantage sociaux	229 461	187 173	931 172	913 124
Remboursement de la dette à long terme	46 829	37 987	251 184	287 325
Amortissement	88 910	49 101	686 085	588 605
Autres dépenses	910 063	816 528	4 359 128	3 404 436
Total des dépenses	1 275 263	1 090 789	6 227 569	5 193 490
Surplus (déficit) annuel	(84 544)	(52 733)	(747 303)	(440 872)

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2017

**24. INFORMATION SECTORIELLE SANS TENIR COMPTE DES TRANSFERTS À L'ÉTAT
CONSOLIDÉ DE L'INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS ET DES TRANSACTIONS
ENTRE APPARENTÉS (suite)**

	Sécurité publique		Assistance sociale	
	2017	2016	2017	2016
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	1 013 019	704 893	2 913 605	2 788 560
Transferts gouvernement provincial	1 007 730	673 096	-	-
Autres revenus	43 672	36 276	(1 391)	655
Total des revenus	2 064 421	1 414 265	2 912 214	2 789 215
Dépenses :				
Salaires et avantage sociaux	1 368 662	1 403 628	71 280	67 222
Remboursement de la dette à long terme	-	-	-	-
Amortissement	91 742	88 905	7 883	8 070
Autres dépenses	695 759	402 268	2 704 014	2 970 692
Total des dépenses	2 156 163	1 894 801	2 783 177	3 045 984
Surplus (déficit) annuel	(91 742)	(480 536)	129 037	(256 769)
 Habitation				
	Habitation		Autres	
	2017	2016	2017	2016
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	1 357 531	1 259 367	-	-
Transferts gouvernement provincial	-	-	464 850	400 720
Autres revenus	2 005 360	1 427 002	91 501	412 050
Total des revenus	3 362 891	2 686 369	556 351	812 770
 Dépenses :				
Salaires et avantage sociaux	612 123	520 518	328 620	330 450
Remboursement de la dette à long terme	849 380	880 000	-	-
Amortissement	755 468	827 921	17 509	14 782
Autres dépenses	1 833 854	1 632 476	204 258	592 448
Total des dépenses	4 050 825	3 860 915	550 387	937 680
Surplus (déficit) annuel	(687 934)	(1 174 546)	5 964	(124 910)

CONSEIL DE LA NATION ANISHNABE DU LAC SIMON
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2017

**24. INFORMATION SECTORIELLE SANS TENIR COMPTE DES TRANSFERTS À L'ÉTAT
CONSOLIDÉ DE L'INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS ET DES TRANSACTIONS
ENTRE APPARENTÉS (suite)**

	Total	
	2017	2016
Revenus :		
Transferts gouvernement fédéral	23 235 840	19 435 519
Transferts gouvernement provincial	2 342 881	2 274 396
Autres revenus	5 326 970	5 482 833
Total des revenus	30 905 691	27 192 748
Dépenses :		
Salaires et avantage sociaux	13 095 732	11 770 240
Remboursement de la dette à long terme	1 327 143	1 422 087
Amortissement	2 011 593	1 938 928
Autres dépenses	16 382 144	15 077 816
Total des dépenses	32 816 612	30 209 071
Surplus (déficit) annuel	(1 910 921)	(3 016 323)